

# EXPLICATIONS DE VOS FACTURES D'EAU POTABLE

## Facture acompte



Facture EAU		DELAI DE REGLEMENT
N° 2022-011-145075	Le 01/07/2022	Jusqu'au : 01/08/2022

GGC VALDAHON  
10 RUE DE L'EGISE  
25 800 VALDAHON  
TEL 0381562132-LUNDI AU JEUDI 8H-12H

Les index sont identiques et la consommation est à 0. Une consommation estimée est calculée.

Etat de titre exécutoire en application de l'article L.251 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n° 66-624 du 19 août 1966, modifié par décret n°81-562 du 17 avril 1981, relatif au recouvrement des produits des collectivités et établissements publics et locaux.

VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de l'ontance.

Réf. Abonnement :	1-54	Periode facturée : de	01/01/2022	au	30/06/2022	
Branchement	Réf. Compteur	Anc. index	Nv. index	Consom.	Date relève	Adresse
00048	C00083	117	117		01/07/2022	
Branchement	Désignation		Base	Taux	Montant HT	TVA
00048	Acompte Redevance Consommation Eau : tranche 1 à 500		54	1.89000	102.06	5.50
00048	Nombre de compteurs		1			
00048	Nombre de mois de présence		6			
00048	Part fixe		1	30.00000	30.00	5.50
<b>Distribution de l'eau</b>				<b>87.79%</b>	<b>132.06</b>	
00048	Acompte Redevance pour pollution domestique		54	0.28000	15.12	5.50
00048	Acompte Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau		54	0.06000	3.24	5.50
<b>Organismes Publics (Assese de l'eau)</b>				<b>12.21%</b>	<b>38.88</b>	
<b>TOTAL HT</b>	<b>Eau /Aut.</b>	<b>TVA</b>	<b>Base HT</b>	<b>Taux</b>	<b>Montant TVA</b>	
150.42	Eau	5.5	150.42	5.50	8.27	
			<b>Total TVA :</b>	<b>8.27</b>		

**NET A PAYER : 158.69 euros**

*Le prix de revient par litre sera calculé sur la facture de solde.*

Montant total de la facture d'acompte d'eau

Vous pouvez payer cette dette sur Internet en vous connectant sur : <https://www.paypif.gov.fr> et en saisissant les informations suivantes :  
Identifiant collectif : 074123 Référence : 2022-77-00-145075

Payable en espèces (dans la limite de 300 €) ou en carte bancaire, ainsi qu'en espèces, après un bonlivre ou partenaire agréé (liste consultable sur le site [www.imppm.gov.fr/portal/paiement-proximité](http://www.imppm.gov.fr/portal/paiement-proximité)).

A RETOURNER AVEC LE REGLEMENT REFERENCES

MODALITES DE PAIEMENT :

- 1- Par internet : Voir modalités ci-dessus
- 2- Par carte bancaire ou en espèces : Voir modalités ci-dessus
- 3- Par chèque : Adressé au comptable chargé du recouvrement

Veuillez joindre le talon détachable à votre chèque libellé à l'ordre du SGC sans le coller ni l'agrafer.

4- Par virement : FR21 3000 1002 0002 5700 0800 033  
Veuillez inscrire soigneusement les références du talon détachable

## Facture de solde



Facture EAU		DELAI DE REGLEMENT
N° 2022-012-145146	Le 10/10/2022	Jusqu'au : 10/10/2022

GGC VALDAHON  
10 RUE DE L'EGISE  
25 800 VALDAHON  
TEL 0381562132-LUNDI AU JEUDI 8H-12H

Relève des consommations : Date de relève du compteur, ancien index, nouvel index, consommation, n° du compteur

Etat de titre exécutoire en application de l'article L.251 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n° 66-624 du 19 août 1966, modifié par décret n°81-562 du 17 avril 1981, relatif au recouvrement des produits des collectivités et établissements publics et locaux.

VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de l'ontance.

Réf. Abonnement :	1-54	Periode facturée : de	01/01/2022	au	31/12/2022	
Branchement	Réf. Compteur	Anc. index	Nv. index	Consom.	Date relève	Adresse
00048	C00083	117	190	73	10/10/2022	
Branchement	Désignation		Base	Taux	Montant HT	TVA
00048	Solde Redevance Consommation Eau : tranche 1 à 500		73	1.89000	137.97	5.50
00048	Nombre de compteurs		1			
00048	Nombre de mois de présence		6			
00048	Part fixe		1	30.00000	30.00	5.50
<b>Distribution de l'eau</b>				<b>87.13%</b>	<b>167.97</b>	
00048	Solde Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau		73	0.06000	4.38	5.50
00048	Solde Redevance pour la pollution domestique		73	0.28000	20.44	5.50
<b>Organismes Publics (Assese de l'eau)</b>				<b>12.87%</b>	<b>24.82</b>	
<b>Total avant déduction (TTC)</b>					<b>203.39 euros</b>	
<b>Acompte à déduire (TTC)</b>					<b>-127.04 euros</b>	
<b>TOTAL HT</b>	<b>Eau /Aut.</b>	<b>TVA</b>	<b>Base HT</b>	<b>Taux</b>	<b>Montant TVA</b>	
72.37	Eau	5.5	72.37	5.50	3.98	
			<b>Total TVA :</b>	<b>3.98</b>		

**NET A PAYER : 76.36 euros**

*Prix de revient (hors abonnement) : 0.00235 euros par litre  
Total Abonnement : 31.63 euros*

Montant de l'acompte déjà facturé hors la part fixe de l'acompte TTC

Montant total de la facture de solde d'eau à payer

Vous pouvez payer cette dette sur Internet en vous connectant sur : <https://www.paypif.gov.fr> et en saisissant les informations suivantes :  
Identifiant collectif : 074123 Référence : 2022-77-00-145146

Payable en espèces (dans la limite de 300 €) ou en carte bancaire, ainsi qu'en espèces, après un bonlivre ou partenaire agréé (liste consultable sur le site [www.imppm.gov.fr/portal/paiement-proximité](http://www.imppm.gov.fr/portal/paiement-proximité)).

A RETOURNER AVEC LE REGLEMENT REFERENCES

MODALITES DE PAIEMENT :

- 1- Par internet : Voir modalités ci-dessus
- 2- Par carte bancaire ou en espèces : Voir modalités ci-dessus
- 3- Par chèque : Adressé au comptable chargé du recouvrement

Veuillez joindre le talon détachable à votre chèque libellé à l'ordre du SGC sans le coller ni l'agrafer.

4- Par virement : FR21 3000 1002 0002 5700  
Veuillez inscrire soigneusement les références du talon